

La loi n°2022-1588 portant mesures relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi fait évoluer la procédure relative à la validation des acquis de l'expérience (VAE) en 2023.

Simplification de la procédure, sécurisation des parcours et modernisation du dispositif sont autant de changements à venir.

La VAE connaît donc actuellement une restructuration complète et propose désormais un parcours candidat renforcé et modernisé. Ce changement en profondeur interroge. Tous les diplômés sont-ils concernés ? Comment cette restructuration impacte-t-elle les différents acteurs impliqués jusqu'alors (candidats, accompagnateurs VAE, certificateurs...) ? Comment faire pour entreprendre une VAE aujourd'hui ?

Rendez-vous avec différents partenaires le **12 décembre** pour faire un focus sur les évolutions du dispositif et leurs impacts sur vos pratiques.

### Public cible

Acteurs de la VAE, l'orientation, la formation, l'emploi et l'insertion, organismes de formation.

### Objectif

- Se repérer dans cette nouvelle formule de VAE
- Comprendre l'enjeu et le rôle des acteurs impliqués

### Programme

- Le contexte de la réforme, la REVA en quelques mots
- La réforme de la VAE et ses principes généraux
- Le nouveau service public de la VAE et le portail France VAE
- Zoom sur la fonction d'architecte de parcours

#### Temps d'échanges

- Modalités d'application dans un parcours VAE pour les valideurs et certificateurs
- Financement de la VAE
- La VAE inversée

#### Temps d'échanges

### Intervenants :

- Olivier GERARD : Chef de projet - Ministère du travail - Préfigurateur du Service Public de la VAE – France VAE
- Valideurs/certificateurs/ financeurs
- Animation : AGEFMA



**Déroulé de l'évènement :** En ligne

**Date / horaire :** 12 décembre 2023 de 9h à 11h

**Durée :** 2 h

 [Inscrivez-vous ici](#)

### Accessibilité/Situation de handicap :

Contactez AGEFMA dès l'inscription par mail ou par téléphone, pour tous besoins spécifiques de compensation  
[vae.martinique@agefma.fr](mailto:vae.martinique@agefma.fr) - Tél : 0596 71 19 23 ou 0696 05 84 10